

Pour diffusion immédiate

Les nouvelles compressions à Radio-Canada ressemblent de plus en plus à une lente exécution du diffuseur public

Regina 31 octobre 2014 – Suite à l’annonce de l’élimination de nouveaux postes à CBC/Radio-Canada, dont trois poste en Saskatchewan, la présidente de l’ACF, madame Françoise Sigur-Cloutier a comparé l’exercice en cours à une «exécution sur la place publique.» La population ne sais plus comment réagir, tétanisés face à ces annonces, les citoyens doivent se réveiller.

Ces compressions son un nouveau chapitre issue de la stratégie 2020, annoncée ce printemps. Le but est de réduire d’avantage le nombre d’employées, soit 1 500, d’ici la fin de la décennie. Ceci n’est pas une stratégie, c’est un plan qui enlèvera à Radio-Canada toute capacité de réaliser pleinement son mandat. «Ce qui est enjeux ici» a averti madame Sigur-Cloutier, «c’est la qualité de l’information qu’on recevra de notre diffuseur public».

Suite à une proposition de l’Assemblée des députés communautaires, une lettre destinée au président du Conseil d’administration de CBC/Radio Canada est en préparation. «Notre lettre dénonce la stratégie en mise en place par le conseil d’administration car elle mène à la disparition du service public tel que nous le connaissons et sur lequel nous dépendons pour une programmation informé,» dénonce la présidente.

L’Assemblée communautaire francsaskoise est un organisme provincial voué au développement de l’ensemble de la communauté francsaskoise. A l’image d’un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

- 30 -

Source :
Marc Masson
Directeur des communications
Assemblée communautaire francsaskoise
Tél : 306 924-8532
Portable : 306-581-8532